



Rouen, le 4 octobre 2021

La lutte contre les abus sexuels dans l'Eglise

La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise ([CIASE](#)) remettra son rapport ce mardi 5 octobre 2021.

La création de la CIASE a été décidée par les évêques de France en novembre 2018, lors de leur assemblée plénière à Lourdes. La Conférence des religieux et religieuses de France s'est associée à cette démarche.

Le 13 novembre 2018, Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'État, a accepté de présider cette commission, dont il a choisi lui-même les membres.

La mission de cette commission est :

- d'établir les faits sur ces affaires terribles de pédophilie au sein de l'Eglise, depuis 1950, sur une période de 70 ans.
- de comprendre pourquoi et comment ces drames ont pu avoir lieu et ont été traités.
- d'examiner l'action de l'Eglise pour lutter contre la pédophilie et de faire des recommandations.

Au niveau national

Sans attendre le rapport de la CIASE, les évêques réunis en assemblée plénière à Lourdes ont adopté plusieurs résolutions en mars 2021. Les travaux de la CIASE pourront aider à les compléter.

1. Au niveau de la CEF : consolidation des structures de lutte contre la pédophilie

- Transformation de la Commission permanente de prévention et de lutte contre la pédophilie en un Conseil pour la prévention et la lutte contre la pédophilie, présidé par un évêque élu par l'Assemblée plénière ; création d'un Service national chargé de la protection des mineurs et de la lutte contre la pédophilie, placé sous la responsabilité du Conseil ; institution d'un « référént protection des mineurs » dans toutes les commissions, conseils et services de la Conférence des évêques de France (CEF).
- Mise en place d'une équipe nationale d'écouterants, avec un numéro national, en lien avec l'association France Victimes.
- Création d'un tribunal pénal canonique interdiocésain national

2. Dimension mémorielle

- Institution d'une journée de prière pour les personnes victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Eglise, le 3^e vendredi de carême
- Création d'un lieu national de mémoire, à Lourdes.

3. Dimension financière

- Versement d'une contribution financière aux personnes victimes pour leur permettre de se reconstruire. Demandes adressées soit à l'évêque, soit à l'Instance nationale indépendante d'assistance chargée d'examiner les requêtes.
- Constitution d'un fonds de dotation pour financer ces mesures, abondés par les dons des clercs et des fidèles sur la base du volontariat : www.fonds-selam.fr

4. Accompagner les auteurs d'abus

Constitution, par le Conseil pour la prévention et la lutte contre la pédophilie, d'une cellule de veille et d'accompagnement des auteurs d'abus sexuels sur mineurs.

Au niveau diocésain

Déterminé à lutter contre les abus sexuels commis sur des mineurs, le diocèse de Rouen a mis en place deux commissions (écoute et prévention) et pris plusieurs mesures dans l'espoir de faire de l'Eglise « une maison sûre ».

➤ **Novembre 2016 : création de la Cellule d'écoute et d'accueil commune aux diocèses de Rouen et d'Évreux**

Cette cellule a été créée en novembre 2016. Elle est composée des deux évêques, des deux vicaires généraux, d'un ancien magistrat, d'un médecin, d'une avocate, d'un éducateur auprès de jeunes. Elle a pour mission de :

- recevoir les victimes d'abus si elles en font la demande
- conseiller les évêques sur les démarches à suivre pour aider au mieux les personnes abusées

Pour le diocèse de Rouen, la cellule d'écoute et d'accueil peut être saisie par courriel :

ecoute.victimes.diocese.rouen@orange.fr

Toute victime qui la contacte se voit proposer une rencontre avec des membres de la cellule d'écoute. Si oui, la personne est reçue par deux de ses membres, qu'elle pourra rencontrer plusieurs fois. Il lui est offert aussi de rencontrer l'évêque de son diocèse, si elle le souhaite. Les membres de la cellule cherchent toujours ce qui peut aider la personne victime sur son chemin de reconstruction.

➤ **Mai 2018 : réflexion et formation sur le « positionnement éducatif »**

Trois soirées ont réuni à Doudeville, Rouen et Dieppe, la Pastorale des Jeunes du diocèse, des professionnels de l'enfance et des animateurs (prêtres ou laïcs) pour réfléchir sur la relation avec les jeunes.

Il s'agissait surtout d'échanger sur la [posture éducative des animateurs](#) et de faire connaître largement le guide édité par la Conférence des évêques de France : « [Lutter contre la pédophilie - repères pour les éducateurs](#) ».

➤ **Septembre 2018 : mise en place de la Commission de prévention et de lutte contre les abus**

Cette commission a été créée en septembre 2018, à la suite de la publication de la « Lettre au Peuple de Dieu » du pape François. Elle est composée de 5 femmes et de 3 hommes (dont 1 prêtre et 1 religieuse) issues du monde de :

- l'éducation : professeur dans l'enseignement supérieur, directrice de collège, animatrice auprès des jeunes
- la justice : ancien magistrat
- la médecine : ancien chef de service au CHU, aumônier en hôpital

Buts de cette commission

- Faire de l'Eglise une maison sûre.
- Développer une culture de la bienveillance grâce à des relations interpersonnelles ajustées

Pour ce faire, elle a conduit plusieurs actions, notamment à l'intention des prêtres (détaillées ci-dessous).

➤ **Formation et information des prêtres**

Été 2020 Méditation, à partir d'un texte du pape François, sur l'exercice du ministère de prêtre : travail de relecture avec invitation à reprendre la question avec d'autres confrères, avec un « prêtre référent »...

Mars 2021 Session de deux jours, à l'abbaye de Montligeon, sur la mise en place du mécanisme des abus, sur les moyens à se donner pour développer une culture de la bienveillance avec le réseau de coachs Talenthéo. Cette session a été l'occasion de rencontrer une victime abusée sexuellement par un prêtre durant son enfance.

Novembre 2021 Journée de réflexion et de partage sur la chasteté dans la relation pastorale.

➤ **Sensibilisation des fidèles à la compréhension du phénomène**

Depuis mars 2021 Distribution dans les paroisses, publication dans la revue du diocèse et mise en ligne sur le site Internet du [Message des évêques de France sur la lutte contre la pédophilie](#) et des documents publiés par la CEF sur ce sujet.

Septembre 2021 Représentation de la pièce *Pardon ?* suivie d'échanges entre les spectateurs et l'auteur, Laurent Martinez, violé par un prêtre à l'âge de 8 ans. Plus de 220 personnes ont assisté à cette représentation au Centre culturel Voltaire de Déville-lès-Rouen, le 24 septembre.

Octobre 2021 Diffusion d'une captation de cette pièce dans les paroisses du diocèse, à nouveau suivie d'un échange avec Laurent Martinez, en visioconférence.